

**Guillaume Touchemoulin,
musicien amateur du XVIII^{ème} siècle,
de Chalon-sur-Saône à Saint-Domingue
en passant par l'Afrique**

Bernard Camier (AIHP, Université des Antilles) (octobre 2020)

Les archives départementales de Saône-et-Loire possèdent une liasse de documents, le fonds Touchemoulin, qui éclairent d'une lumière originale la vie musicale coloniale de Saint-Domingue dans ce qu'elle a de plus cachée, la pratique en amateur des colons ¹. De cette pratique il ne nous reste que quelques bribes comme ces *Sonates pour deux violons*, conservées aux archives britanniques de Kew ², écrites au Cap français par un certain « monsieur de Suffren », ou encore cette mention dans la presse d'un concert spirituel au profit des Maisons de Providence tenu en 1769, toujours au Cap, pendant la vacance des spectacles (à Pâques) et dans lesquels, aux musiciens professionnels se joignent :

beaucoup de dames tant de la ville que de la plaine, dont les talents sont connus, soit pour le chant soit pour les instruments [...] ainsi que les amateurs et tous les maîtres de musique qui ont connaissance d'un si pieux projet ³.

Le fonds Touchemoulin⁴ nous offre une occasion rare de pouvoir se faire une idée précise du niveau d'un colon musicien amateur. Ce fonds est constitué d'un certain nombre de lettres écrites par deux des frères Touchemoulin à leurs parents à Chalon-sur-Saône. Le premier, que l'on identifie plus tard dans les registres paroissiaux de Saint-Domingue, comme Guillaume Touchemoulin ⁵ envoie, en 1741, deux lettres de Coromantin, en Afrique de l'Ouest, puis deux lettres de Saint-Domingue en 1742 (à Saint-Marc) et 1752 (à la Petite Rivière de l'Artibonite). Le deuxième qui signe « J. Touchemoulin » écrit trois lettres d'Allemagne, en 1761, deux de Bonn puis une de Ratisbonne, deux villes où il est maître de chapelle. Il s'agit du compositeur Joseph Touchemoulin (Chalon-sur-Saône 1727, Ratisbonne 1801) dont on redécouvre actuellement l'œuvre (18 symphonies, 7 concertos pour divers instruments, plusieurs œuvres de musique de chambre, 3 opéras, un requiem, une messe). Ces lettres de Joseph seront laissées ici de côté car elles ne concernent pas directement notre sujet. On notera toutefois que sa deuxième lettre, écrite de Bonn le 29 août 1761, peut intéresser l'histoire sociale des musiciens de cette époque car elle mentionne son intention de démissionner de son emploi après la diminution de ses

¹ Cette source se trouve indiquée dans l'ouvrage de référence : *Guide des sources de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions*, Paris, La documentation française, 2007.

² Manuscrit conservé aux Archives nationales britanniques, *Six sonates pour deux violons*, par M de Suffren (Le Cap 1778), Public Record Office (Kew), HCA 65/3. Pour la partition restituée des six sonates voir Camier, Bernard, *Musique coloniale et société à Saint-Domingue dans la seconde moitié du XVIIIème*, Université des Antilles-Guyane, 2004, Thèse de doctorat (en ligne sur Manioc).

³ *Affiches américaines*, Le Cap, 15 mars 1769.

⁴ Archives départementales de Saône-et-Loire, Fond Touchemoulin, FR AD071/F449

⁵ Né à Chalon-sur-Saône en 1722. Archives de Saône-et-Loire, Registres paroissiaux de Chalon-sur-Saône, paroisse Sainte-Marie (1716-1730), 21 mars 1722.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

appointements. Celui qui prendra le poste laissé vacant par Joseph Touchemoulin n'est pas un inconnu. Il s'appelle Johann van Beethoven, c'est le père de Ludwig van Beethoven ⁶.

Les lettres de Guillaume sont très instructives et permettent de cerner un destin peu commun. D'après les détails qu'il donne on comprend qu'il est dans la marine, probablement comme simple matelot, et qu'il est sur un bateau négrier. L'endroit d'Afrique d'où il écrit, à son arrivée fin 1741, est « Coromantin » (le nom actuel est Kormantin au Ghana). Le lieu de traite, d'où repartira le bateau négrier le « Bellone » ⁷ sur lequel il navigue, est à quelques kilomètres de là, c'est Annamaboe (Anomabu, dans l'actuel Ghana) l'un des principaux lieux de traite du XVIII^{ème} siècle, sur la côte ouest de l'Afrique, avec Juda ⁸ (Ouidah, de l'actuel Bénin). Ce musicien est manifestement devenu matelot pour aller faire fortune en Amérique, comme il l'écrit dans un français très approximatif :

Je vous direz que lemplys [l'emploi] que jay prie et bien penible il est vray que lon no gagne beaucoup dargeant je vous dirait que jaspire a quelque chose de mieux je ne vous le dit pas pour le present [...] Je ne suis pas sur cy reüsira par raport au convantion que je souhaite qui puisse me convenir car cella vaudroit bien mieux que la marine et pas temp de risque ⁹

Il donne par ailleurs à sa famille quelques détails de ce qu'il aperçoit autour de lui :

Vous voulez scavoir des nouvelles de se pais lcy avec plaisir jay tt lhonneur de vous dire que setoit La Morez ou abite les nègres ou mores cet la même chose premierement il vont tout nus comme la main il on des Roys avec qui il familiarize comme tout Les autres mores il on ni respect ni politesse il on tous plusieurs femme selon leur richesse il sont tout voleur il no point de Religion il on des dieux quil apelle fêtiche qui sera dune chose quil saviseront comme des pieces dargent, en coupant leur cheveux il le laisseront un morceau sur sa tête, et de tout autre chose il sont idolatre il on point de monnoye on pet avec des marchandises pour leur nourriture il on des poules des cabrits du Ris et du turqui (?) dont il fon du pain il croÿe quan il sont mort quil revienne petit et les petit qui vienne au monde quil on estée autre foit grand, quand un negre est mort il enterre tout ce qui la avec luy quand il parle leur langue il crie comme des bêtes

⁶ Voir Joseph Touchemoulin in La Laurencie, Lionel, *L'école française du violon, de Lully à Viotti*, Paris, Delagrave, 1923, t. 2, pp. 346-350.

⁷ Les caractéristiques de l'expédition négrière à laquelle participait Guillaume Touchemoulin, et qui permettent de recouper ses lettres, se trouvent dans le répertoire Mettas : Bateau Bellone, propriétaire Pierre Lamaud, capitaine Pierre Bonfils, tonnage : 180 tonneaux. Port de départ : La Rochelle. Zones de la traite : zone 1 inconnue, zone 2 Elmina, zone 3 Anomabu. Destination : Saint-Marc. Date de départ de La Rochelle : 3 juillet 1741, départ d'Afrique : 2 mars 1742. Nombre de captifs au départ d'Afrique : 341 (19 (zone 1), 5 (Elmina), 319 (Anomabu)). Nombre de captifs à l'arrivée : 222, nombre de matelots morts en mer : 8 (Mettas, Jean, *Répertoire des expéditions négrières française au XVIIIème siècle*, tome 2, *Ports autres que Nantes* (Daget Serge et Michelle éd.), Paris, 1984).

⁸ Voir la base de données internationale <https://www.slavevoyages.org>.

⁹ Archives départementales de Saône-et-Loire, Fond Touchemoulin, FR AD071/F449, lettre de 1^{er} décembre 1741, « cormantin en affrique ».

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Voilà, ce que je peut vous en détaillé ¹⁰

Il est remarquable que dans ce panorama général, très sommaire toutefois, Guillaume Touchemoulin n'évoque rien de la musique du peuple qu'il décrit (le peuple Fante selon toute vraisemblance). La plupart des témoignages contemporains qui nous restés des découvertes occidentales des cultures africaines font état de pratiques musicales ou d'instruments, mais ce n'est pas le cas ici et cela est d'autant plus étonnant que malgré son emploi de marin, Guillaume Touchemoulin reste pleinement musicien comme ses lettres le traduisent de façon éloquente :

je vous prie de me marqué de quel force est mon frère pour le violon et pour la musique car pour moy je vous diray que je travaille tous les jours pour le violon et pour la composition j'ay faits plusieurs sonates et trio et duo de violon et un mottet à grandes simphonie j'ay fait voir de ma musique a de grand maitre ¹¹. Que sy je veut les croire il mon dit quel estoit bonne. Marqué moy je vous prie comment est la musique a Chalon sil y a des concerts particullier et si vous y aller car cella me fera plaisir de le sçavoir ¹²

On pourrait penser que la présence d'un musicien européen s'exerçant quotidiennement sur son violon dans un fort de la Côte-de-l'Or au XVIII^{ème} aurait eu quelque chose d'inhabituel et d'insolite. Ce n'était probablement pas le cas, car le port d'Annamaboe tout proche avait des liens complexes, durables et anciens avec l'Europe. À peu près à la même époque, par exemple, le chef fante (ou fanti) d'Annamaboe, John Corraantee envoya ses deux fils en l'Europe où ils furent reçus dans les cours royales : celle de Louis XV pour Bassi, et celle du roi d'Angleterre George II pour William Hansah ¹³.

Le navire « Bellone » quitte Annamaboe en mars 1742 et Guillaume Touchemoulin débarque à Saint-Marc quelques semaines après. De là il écrit une première lettre « américaine » à ses parents, le 29 mai 1742, dans laquelle il indique, clairement cette fois-ci, son intention de rester à Saint-Domingue pour y faire fortune :

Je vous direz mon cher père que je conte resté dans ce pays icy et sy Dieu me fait la grace de reussire comme je lespere cela me vaudra pas moins de 15 000£ de rante par année ¹⁴

¹⁰ *Ibid.*, lettre de novembre 1741, « cormantin en affrique ». Ces informations sont cohérentes avec celles d'autres témoignages occidentaux de l'époque sur cette région. Voir Deveau, Jean-Michel, *L'or et les esclaves. Histoire des forts du Ghana du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle*, Paris, Karthala, 2005. Jean-Michel Deveau traite, cependant, peu des années 1740-50 qui concerne notre sujet.

¹¹ À la date de la lettre il a 19 ans. Il semble donc qu'il ait quitté sa famille assez jeune et qu'il n'ait pas eu l'occasion de donner cette information plus tôt à ses parents.

¹² *Ibid.*, lettre de novembre 1741, « cormantin en affrique ».

¹³ Voir Parks, Randy, *Là où les nègres sont maîtres, un port africain au temps de la traite*, Paris, Alma, 2017. On possède un portrait de William Hansah Sassarako en habit de cour, peint par Gabriel Matthias en 1749. Randy Sparks affirme que William Hansah a assisté aux festivités du traité de paix d'Aix la Chapelle et a donc entendu la première exécution du célèbre *Music for the Royal Fireworks* de Haendel. Voir aussi Deveau, Jean-Michel, *op. cit.* pour la complexité des liens entre pouvoirs occidentaux et africains au cours de cette période (avec la restriction faite plus haut sur la décennie 1740-50).

¹⁴ Archives départementales de Saône-et-Loire, Fond Touchemoulin, FR AD071/F449, lettre du 29 mai 1742, Saint-Marc.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Il complète ses nouvelles par la relation de son voyage, relation dans laquelle entre peut-être une part d'exagération, mais qui recoupe les informations de traite que nous avons à propos du navire Bellone, et permettent de confirmer sa présence à bord :

dans notre premier traversé nous avons manqué a nous perdre deux fois une fois a la cote de Barbarie une autre fois par une tempete en afrique nous avons eu la revolte des captifs 400 nègre une grande tempête que nous eûmes dans la rade la peste ou contagion estois dans notre vesseau il nous est mort 160 hommes tant captif que matelot est sy nous avons restée encore un mois en mer nous serions tous morts car nous avons encore plus de 100 hommes pres a mourir nous avons eu une tempete que nous avons manqué a couper nos mat Le feu cest ausy [mis ?] dans nostre navire ¹⁵

Une fois installé à Saint-Marc les choses ne se sont sans doute pas passées aussi simplement qu'il le pensait car dix ans plus tard il se voit contraint de demander de l'aide à son père. Il a 60 000 livres de dettes et dit ne pas pouvoir compter sur des rentrées d'argent avant un an. Ces difficultés sont néanmoins à relativiser car il indique, par ailleurs, avoir 35 esclaves, (dont cinq viennent de mourir, « chacun vallant deux mille livres », précise-t-il), et il va devoir les nourrir pendant six mois sans avoir de revenu. Dans cette dernière lettre il signale, d'autre part, sa nouvelle adresse : « habitant à l'Artibonite » ¹⁶. De fait il ne quittera plus la paroisse de la Petite Rivière de l'Artibonite où l'on retrouve son nom au cours des 36 années suivantes ¹⁷.

Nous n'avons plus d'informations directes sur Guillaume mais sa situation a sans doute dû se consolider car il épouse l'année suivante Geneviève Bordin, créole des Verrettes ¹⁸. Six enfants naîtront de cette union entre 1755 et 1771, année où meurt Geneviève Bordin. On continue à suivre la famille avec le mariage, toujours à la Petite Rivière de l'Artibonite, de sa fille Claudine en 1785 et, l'année suivante, de son fils Charles Guillaume.

Guillaume Touchemoulin est toujours vivant en 1786 lorsque son fils se marie ¹⁹. Trois ans plus tard on peut penser que c'est bien de lui que parle Moreau de Saint-Méry lorsqu'il fait l'éloge des colons qui, dans cette paroisse, pratiquent la reproduction naturelle des animaux :

Dans le haut de l'Artibonite [la température est très favorable] à l'éducation des animaux. M. Mirault en avait même donné une preuve sans réplique dans sa magnifique hatte [...] Aujourd'hui on ne peut guère citer que celle de M. Touchemoulin qui l'avoisine ²⁰.

¹⁵ Archives départementales de Saône-et-Loire, Fond Touchemoulin, FR AD071/F449, lettre du 29 mai 1742, Saint-Marc.

¹⁶ *Ibid.* Lettre de 1752 (date précise inconnue), L'Artibonite.

¹⁷ ANOM, DPPC, Registres paroissiaux de Petite Rivière de l'Artibonite, années 1753, 1755, 1757, 1766, 1769, 1771, 1772, 1785 et 1786.

¹⁸ ANOM, DPPC, Registres paroissiaux de Petite Rivière de l'Artibonite, 20 mai 1753.

¹⁹ ANOM, DPPC, Registres paroissiaux de Petite Rivière de l'Artibonite, 28 septembre 1786. À cette date Guillaume et son fils sont mentionnés, dans l'acte de mariage, comme « capitaine de milice ».

²⁰ Moreau de Saint-Méry *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle de Saint-Domingue*, Philadelphie, chez l'auteur, 1797, tome 2, p. 174. (p. 859 de l'édition moderne, Société française d'Histoire d'Outre-Mer, Paris, 2004). Rappelons que, comme l'indique Moreau de Saint-Méry, lorsqu'il dit « aujourd'hui » il s'agit de 1789.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

À la Révolution on perd la trace des Touchemoulin à Saint-Domingue. Ils ont très vraisemblablement émigré, comme de nombreux colons domingois l'ont fait à cette époque, vers la Jamaïque, Cuba, la Nouvelle-Orléans ou la côte est des États-Unis. On retrouve le nom d'un Touchemoulin, violoniste, dans les programmes des spectacles de Kingston en Jamaïque²¹, à la fin du siècle. S'il était toujours vivant, il est peu probable qu'il se soit agi de Guillaume Touchemoulin qui approchait des quatre-vingts ans. Il est plus vraisemblable qu'il s'agissait de l'un de ses fils²². Mais en Jamaïque les relations entre les colons français et les autorités coloniales se sont assez rapidement dégradées, car ils étaient suspectés d'apporter les idées révolutionnaires. En juin 1802 Touchemoulin annonce qu'il rentre à Saint-Domingue avec sa famille²³. Laurent Guillaume Touchemoulin²⁴ décède au Port-au-Prince l'année suivante, on peut penser qu'il s'agissait du musicien mentionné en Jamaïque. Par la suite le nom n'apparaît plus dans les registres d'état civil de Saint-Domingue et l'on ignore le devenir du reste de la famille.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

²¹ Wright, Richardson, *Revels in Jamaica, 1682-1838*, New-York/London, Bloom, 1969 (1ère ed. 1937), p. 300.

²² Témoignage indirect d'une pratique et d'une probable formation musicale transmise familialement.

²³ Wright, Richardson, *op. cit.* p. 310.

²⁴ ANOM, DPPC, Registres d'état-civil de Port Républicain, 29 prairial an XI (18 juin 1803). Malgré la différence du deuxième prénom, d'après l'âge de l'intéressé (48 ans), il s'agit bien de Charles Guillaume né en 1755 à la Petite Rivière de l'Artibonite, fils de Guillaume Touchemoulin et Geneviève Bordin.